



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/01/2023

Dossier complet le :

10/02/2023

N° d'enregistrement :

2023-6708

1. Intitulé du projet

construction de la salle du parc (salle de danse et dojo)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

commune de GENESTON

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

PAVIZA Karine, Maire

RCS / SIRET

2 1 4 4 0 2 2 3 2 0 0 0 1 8

Forme juridique

collectivité territoriale (commune)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. d Équipements sportifs	équipement sportif (salle de danse et dojo)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La vie associative communale est particulièrement dynamique, elle rassemble 34 associations dont 15 clubs sportifs. Les cours d'arts martiaux et de danse se déroulent actuellement dans les locaux partagés avec d'autres disciplines, qui sont parfois incompatibles avec la tenue de ces cours.

La création d'un nouvel équipement sportif dans la commune de Geneston doit permettre de répondre à la demande des associations locales, apporter une offre de proximité de ce type au Sud de la ville et venir ainsi compléter les établissements sportifs existants avec un équipement exemplaire en termes de démarche environnementale.

Le projet consiste en la construction de la salle du Parc qui sera un équipement sportif contenant une salle de danse, un dojo, des vestiaires, des sanitaires et un hall d'accueil. Des travaux de déconstruction d'un bâtiment existant (ancienne salle du Parc) mais délabré et contenant de l'amiante ont été nécessaires afin d'avoir un équipement adapté et fonctionnel. Le périmètre de reconstruction comprend l'ancienne salle démolie en décembre 2022 et un ancien terrain de tennis. Ainsi, le projet sera situé sur un espace déjà artificialisé.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de proposer un nouvel équipement sportif à la population et aux associations avec la création d'une salle avec un espace salle de danse et un espace dojo. Un hall d'accueil desservira les 2 espaces sportifs, un bureau sera également créé afin de permettre aux associations de rencontrer les sportifs les plus jeunes et leurs familles.

Un aménagement extérieur avec un parvis et un garage à vélos sera également réalisé afin que l'accès à cet équipement puisse se faire dans les meilleures conditions possibles. Il n'y aura pas de stationnements créés puisqu'un espace de stationnement existe à proximité du site.

L'équipement doit :

- Permettre aux usagers de se dépenser dans une ambiance adaptée ;
- Contribuer au développement et à l'enseignement des pratiques sportives ;
- Offrir aux élèves et enseignants des conditions d'apprentissage et de travail agréables, ergonomiques.

Les concepteurs privilégieront une conception bioclimatique. L'inertie sera recherchée pour améliorer le comportement du bâtiment en mi-saison. Le projet présentera une orientation générale et une implantation des locaux en tenant compte des conditions d'ensoleillement. En hiver, le rayonnement solaire sera mobilisé, tout en évitant les risques d'éblouissement. Pour limiter les surchauffes en été, les locaux devront être protégés du rayonnement solaire estival par des protections solaires adaptées et des vitrages performants. L'opération s'inscrit dans une démarche environnementale volontaire, sans objectif de certification et labélisation, avec l'ambition d'être performant du point de vue environnemental et énergétique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux ont une durée estimée à 14 mois à partir de l'automne 2024. Un accès au chantier sera réservé pour les travaux par le sud de la zone. Il n'est pas prévu que les travaux soient réalisés par tranche.

Les espaces d'accueil et communs devront être, en termes de fonctionnement, centraux par rapport aux différentes installations et aux deux entités sportives. Ces espaces permettront de faire office de plateforme centrale du site et permettront une communication avec chaque espace.

Les enjeux du projet seront de permettre des accès spécifiques à chaque entité sportive à des horaires variés.

Cet ensemble fonctionnel regroupe donc les espaces d'accueil commun, les locaux techniques ainsi que les fonctions logistiques support (OM/tri, ménage...).

Les fonctions d'accueil seront regroupées autour de l'accès principal de la structure. Les fonctions communes non accessibles au public seront regroupées autant que faire se peut et positionnées en retrait des flux publics.

Le hall d'accueil et les circulations générales devront être généreux et conviviaux (espace d'attente et de rencontre, dépose des enfants par les parents, événements ponctuels,...).

Danse et Gymnastique: Il s'agit de l'ensemble des locaux dédiés à la danse et à la gymnastique. Plusieurs associations se partagent ces espaces à tour de rôle. Les espaces ainsi partagés sont la salle d'entraînement, les vestiaires et douches en lien avec la circulation générale et la salle d'entraînement et les sanitaires. La salle d'entraînement présentera une large rangée de miroirs et disposera de matériel de sonorisation. La volumétrie généreuse de cet espace ne devra pas être trop étirée en longueur.

Dojo: Il s'agit de l'ensemble des locaux dédiés à la pratique du karaté. Ces espaces se composent de la salle d'entraînement, les vestiaires et douches en lien avec la circulation générale et la salle d'entraînement, les sanitaires, un espace de rangement et un bureau permettant d'accueillir les parents. La salle d'entraînement répondra aux besoins de la pratique du karaté (une zone de combat de 8x8m).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La création de ce nouvel équipement sportif va permettre de pouvoir bénéficier d'un équipement adapté en cœur du bourg accessible facilement à pied, en vélo ou en voiture. Il est précisé que le stationnement en voiture se fera sur les zones de stationnement déjà existantes Rue Jean-Baptiste Legeay et Place de la Madeleine, l'accès à la salle du Parc en voiture ne sera pas autorisé (uniquement pour les services d'entretien et de maintenance).

Les 2 espaces sportifs étant indépendants l'un de l'autre cela permettra une utilisation optimale de la salle du Parc 7 jours sur 7, aussi bien en journée et en soirée. Ce nouvel équipement sportif sera utilisé par 5 associations représentant 401 adhérents, par les 2 écoles (388 élèves), par les structures enfance et jeunesse périscolaires, et par l'animation sportive départementale.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande autorisation d'urbanisme (permis de construire) et une demande d'autorisation de travaux (ERP de type X - 4ème catégorie).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les principes de dimensionnement utilisés sont les suivants : - Salle de danse et gymnastique : 4 m2 / personne (pour 60 personnes) - Salle d'entraînement dojo : une aire de combat de 8x8m avec un espace de sécurité périphérique de minimum 3m de profondeur - Vestiaires : 1 m2 / personne (pour 30 personnes - possibilité d'accueillir des scolaires) Surface de plancher totale de 777m2: accueil et fonctions communes 54m2, dojo 350m2, danse et gym 373m2.	m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Place de la Madeleine
44140 GENESTON

parcelles AN 75, AN 74 et AN 143

coordonnées GPS:

Latitude : 47.0544147

Longitude : -1.51596494

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En référence au PLU (plan de zonage et inventaire des zones humides), le site prévu pour la construction de la salle du parc n'est pas situé dans une zone humide

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite l'apport des matériaux nécessaires à la construction de la salle du Parc.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	sauf pendant la phase de travaux
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	sauf pendant la phase de travaux

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet n'aura pas d'impact sur les espaces boisés classés du parc du Château, cependant il serait nécessaire d'abattre 2 arbres non inclus dans l'espace boisé classé et non identifiés comme arbres remarquables.

Aucune création de stationnement ne sera réalisée pour ce projet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La commune de Geneston considère que le projet de reconstruction de la salle du parc ne doit pas faire l'objet d'une évaluation environnementale. Le nouvel équipement sportif va être construit dans le parc du Château à la place de l'ancien bâtiment qui a été démoli, donc sur un site déjà artificialisé. Le château qui se situe dans le parc ne constitue pas un patrimoine classé et ne sera pas impacté par le projet. Le périmètre de construction prend en considération les arbres situés en espaces boisés qui ne seront pas touchés par le futur équipement sportif. La nouvelle salle du Parc n'aura pas d'impact sur le patrimoine ou le paysage existant, elle va permettre de proposer un équipement sportif en cœur de bourg sans création de zone de stationnement puisque les stationnements existants suffisent. L'inertie sera recherchée avec une conception bioclimatique dans une démarche environnementale volontaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

GENESTON

le, 10/02/2023

Signature

